

---

# Formation Ubuntu GNU/Linux

---

Jeudi 17 janvier 2008

Bruno Coudoin <[bruno.coudoin@free.fr](mailto:bruno.coudoin@free.fr)>

Thomas Petazzoni <[thomas.petazzoni@enix.org](mailto:thomas.petazzoni@enix.org)>

Association Toulibre <<http://www.toulibre.org>>



## Introduction

---

Ce document constitue le support de la formation « Ubuntu GNU/Linux » du jeudi 17 janvier 2008, animée par Bruno Coudoin et Thomas Petazzoni, de l'association Toulibre. L'objectif de cette formation est de « *permettre aux animateurs de Cyberbase de prendre connaissance avec l'environnement GNU/Linux et d'avoir une formation de base pour son installation et son utilisation courante, afin de pouvoir le proposer sur les postes de travail d'une Cyberbase* ».

Pour toute la partie pratique sur Ubuntu GNU/Linux, la formation s'appuie sur le Linux Pratique Hors Série n°12<sup>1</sup> intitulé « Ubuntu 7.10 Gutsy Gibbon », remis aux participants lors de la formation.

Le guide Créatif n°3 intitulé « Comprendre, utiliser et promouvoir les logiciels libres dans les espaces publics » est également une source d'information intéressante, pour les aspects non-techniques. On peut le télécharger au format PDF<sup>2</sup>, ou en commander<sup>3</sup> une version papier.

## Qu'est-ce que le Logiciel Libre ?

---

Un logiciel est dit « libre » lorsqu'il offre à tous ses utilisateurs quatre libertés fondamentales<sup>4</sup> :

- la liberté d'utiliser le programme, pour n'importe quel usage ;
- la liberté d'étudier le fonctionnement du programme, ce qui implique la disponibilité du code source ;
- la liberté de copier le programme ;
- la liberté de modifier le programme et de redistribuer les modifications, ce qui implique la disponibilité du code source.

Bien que le principe de logiciel libre existe depuis les débuts de l'informatique, il s'est réellement formalisé dans les années 1980, lorsqu'un chercheur américain, Richard Stallman<sup>5</sup>, quitte son emploi pour créer le projet GNU<sup>6</sup>. Ce projet a pour objectif de créer un système d'exploitation entièrement libre : Richard Stallman considère que le logiciel est une forme de connaissance, et que les logiciels doivent à ce titre être partagés. Richard Stallman s'opposait à la progression des logiciels propriétaires, qui n'offrent qu'une liberté d'utilisation limitée et très encadrée, et aucune autre liberté. Le logiciel libre s'oppose donc au logiciel propriétaire, ou privateur.

Il est important de noter que « logiciel libre » ne signifie pas « logiciel gratuit » : les logiciels libres peuvent être vendus, et à l'inverse, il existe des logiciels propriétaires gratuits (les *freewares* ou les *sharewares*). Le logiciel

---

1 <http://www.ed-diamond.com/produit.php?produit=516>

2 [http://www.creatif-public.net/IMG/Guide\\_Creatif\\_LL\\_3Mo.pdf](http://www.creatif-public.net/IMG/Guide_Creatif_LL_3Mo.pdf)

3 [http://www.creatif-public.net/rubrique.php3?id\\_rubrique=64](http://www.creatif-public.net/rubrique.php3?id_rubrique=64)

4 <http://www.gnu.org/philosophy/free-sw.fr.html>

5 [http://fr.wikipedia.org/wiki/Richard\\_Stallman](http://fr.wikipedia.org/wiki/Richard_Stallman)

6 <http://www.gnu.org/home.fr.html>

libre n'est donc pas un logiciel non-commercial : sa commercialisation est tout à fait autorisée.

D'un point de vue juridique, les logiciels libres sont protégés, comme tout logiciel, par le droit d'auteur. Une licence accompagne chaque logiciel et indique quels sont les droits et les devoirs de l'utilisateur. Dans le cas d'un logiciel propriétaire, la licence est très restrictive. À l'inverse, dans le cas d'un logiciel libre, la licence garantit les quatre libertés fondamentales à tous les utilisateurs. Néanmoins, un logiciel libre reste la propriété de son auteur : le logiciel n'est pas libre de droits, il n'est pas dans le domaine public.

La licence de logiciel libre la plus connue est la GNU GPL<sup>7</sup> (GNU General Public licence), utilisée par plus de 60% des logiciels libres<sup>8</sup>. Cette licence, en échange des quatre libertés, demande aux utilisateurs qui redistribuent des versions modifiées du logiciel de le faire sous la même licence, de manière à ce que les nouveaux utilisateurs aient toujours les mêmes libertés. Ce principe, baptisé *copyleft*<sup>9</sup>, permet aux logiciels libres sous licence GPL de rester libres. À noter que ce principe n'existe pas dans toutes les licences de logiciel libre, et qu'il n'est pas obligatoire pour qu'un logiciel soit considéré comme libre : les quatre libertés fondamentales suffisent. À noter que la Fondation pour le Logiciel Libre<sup>10</sup>, fondation qui soutient le projet GNU, maintient une liste des licences qu'elle considère comme libres<sup>11</sup>.

## **Pourquoi s'intéresser au Logiciel Libre ?**

---

L'intérêt des libertés d'utilisation et de copie est évidente pour tous : cela permet de disposer légalement et à faible coût de logiciels, utilisables par tous. Les économies sur les licences de logiciel peuvent être substantielles et la gestion desdites licences s'en trouve simplifiée.

Les libertés d'étude et de modification nécessitent en général des compétences informatiques : elles ne peuvent le plus souvent pas être exercées directement par tous les utilisateurs. Cependant, ces libertés sont fondamentales pour le mouvement du logiciel libre, et tous les utilisateurs en bénéficient de manière indirecte. En effet, ce sont ces libertés qui ont permis la constitution à l'échelle mondiale d'une communauté de développeurs, de graphistes, de traducteurs et de contributeurs en général qui travaillent chaque jour à l'amélioration de dizaines de milliers de logiciels libres. Ces libertés permettent l'entraide, la coopération et la solidarité : le logiciel libre est porteur de valeurs sociales et humaines. L'ouverture et la transparence des logiciels libres permet le partage des connaissances pour tous, sans discrimination, à l'opposé d'une tendance générale de surprotection des connaissances et du savoir : les logiciels libres sont également porteurs de valeurs éthiques. Pour un certain nombre d'utilisateurs de l'informatique, l'adhésion à ces valeurs est une motivation suffisante pour utiliser des Logiciels Libres.

---

7 <http://www.gnu.org/licenses/gpl.html>

8 <http://freshmeat.net/stats/#license>

9 <http://www.gnu.org/copyleft/copyleft.fr.html>

10 <http://www.fsf.org>

11 <http://www.gnu.org/licenses/license-list.fr.html#SoftwareLicenses>

D'un point de vue pratique, l'organisation de la communauté du Logiciel Libre, massivement basée sur le réseau Internet, s'est révélée redoutablement efficace pour le développement de logiciels. Les logiciels libres sont reconnus, dans de nombreux domaines, pour égaler leurs équivalents propriétaires, voire pour les surpasser. C'est ainsi que 60% des serveurs Web fonctionnent avec des Logiciels Libres, que le moteur de recherche Google ou les Freebox fonctionnent intégralement avec le système d'exploitation Linux ou que la Gendarmerie Nationale a retenu la suite bureautique libre OpenOffice.org, le navigateur Web Mozilla Firefox et le client de courrier électronique Mozilla Thunderbird pour tous les postes bureautiques. Les Logiciels Libres sont réputés pour leur fiabilité et leur sécurité, grâce à la transparence de leur fonctionnement interne (disponibilité du code source). L'accès au code source garantit aux entreprises ou organisations utilisatrices une certaine indépendance par rapport au fournisseur du logiciel, et leur permet d'adapter le logiciel à leurs besoins.

Les cyberbases sont des lieux d'apprentissage des outils numériques, qui ont donc une force de prescription importante vis-à-vis du public. Proposer des postes en libre service et des initiations avec des logiciels libres incitera le public à aller vers des solutions en logiciel libre plutôt que des solutions logiciel propriétaire. Il est donc possible de donner au public des copies des logiciels, en toute légalité, sans inciter à la copie illégale de logiciels fort coûteux. D'autre part, pour la cyberbase, l'utilisation de logiciels libres permet d'économiser en coûts de licences et de disposer de logiciels fiables et sécurisés.

Pour plus de détails sur les Logiciels Libres et leurs intérêts, voir également le Livret du Libre<sup>12</sup>.

## L'offre Logiciel Libre

---

Initialement, les Logiciels Libres ont acquis leurs lettres de noblesse dans le domaine des serveurs d'entreprise. Aujourd'hui, l'offre en Logiciels Libres couvrent également les besoins courants du grand public en matière d'informatique : bureautique, Internet, multimédia, etc.

Une première possibilité pour utiliser des Logiciels Libres est d'en installer sur le système d'exploitation propriétaire existant (Microsoft Windows ou Apple Mac OS X). Ils s'installent et s'utilisent comme n'importe quel autre logiciel. On peut par exemple utiliser la suite bureautique OpenOffice.org, le navigateur Web Mozilla Firefox, le client de courrier électronique Mozilla Thunderbird, le logiciel de retouche photo et de dessin The Gimp, le logiciel de dessin vectoriel Inkscape, le logiciel de PAO Scribus, le logiciel de modélisation 3D Blender. Le site Web Framasoft<sup>13</sup> présente en français plus de 1000 logiciels libres pour Microsoft Windows, avec une description et une courte documentation. Des compilations de Logiciels Libres pour Microsoft Windows comme Bureau Libre FreeEOS<sup>14</sup> proposent également une sélection intéressante.

---

12 <http://www.livretdulibre.org>

13 <http://www.framasoft.net>

14 <http://www.bureau-libre-free-eos.info>

La seconde possibilité est d'utiliser un système d'exploitation entièrement libre : GNU/Linux. GNU/Linux est un système composé de centaines de composants logiciels assemblés sous forme de *distribution*,<sup>15</sup> qui offre un système d'installation et de mise à jour, et une intégration entre les différents composants. Chaque distribution repose donc sur les mêmes logiciels libres, seule l'intégration sera différente. Les applications utilisateurs seront identiques, et on retrouvera les mêmes applications que citées précédemment pour Microsoft Windows : les logiciels libres pouvant être adaptés, les mêmes logiciels fonctionnent sur différents systèmes.

Il existe aujourd'hui de nombreuses distributions GNU/Linux : RedHat, SuSE, Debian, Slackware, Mandriva<sup>16</sup>, Ubuntu<sup>17</sup> et bien d'autres. Les distributions les plus faciles d'accès, et ayant la communauté francophone la plus vivante sont Mandriva et Ubuntu. Pour cette formation, nous avons fait le choix de présenter la distribution Ubuntu GNU/Linux.

## Ubuntu GNU/Linux

---

Une présentation générale de la distribution Ubuntu GNU/Linux est proposée dans le magazine joint à ce support, pages 4 à 7. Pour la formation, nous utiliserons directement la distribution Ubuntu qui repose sur le bureau GNOME, et non pas une de ses dérivées.

## Installation d'Ubuntu GNU/Linux

---

Bien que la distribution Ubuntu GNU/Linux puisse être utilisée en mode « Live » (voir page 8 du magazine joint à ce support), son installation sur le disque dur offre des performances accrues et des possibilités bien plus grandes, c'est pourquoi nous la recommandons pour les lieux d'accès public à Internet.

La procédure d'installation d'Ubuntu GNU/Linux est décrite pages 22 à 27 dans le magazine joint à ce support. L'étape la plus délicate est celle du repartitionnement du disque dur : nous choisirons en effet d'installer GNU/Linux en parallèle du système d'exploitation existant, Microsoft Windows. Un menu au démarrage permettra de choisir l'un ou l'autre des systèmes. La difficulté de cette étape n'est pas liée au système GNU/Linux : elle est inhérente au fait de vouloir installer deux systèmes d'exploitation sur le même ordinateur. Cette installation double, appelée *double-boot*, est la solution la plus pratique pour disposer des deux systèmes sur tous les postes de votre espace. Évidemment, après une phase de transition, nous vous encourageons sur certains postes à utiliser de préférence le système d'exploitation libre GNU/Linux.

En dehors de la phase de repartitionnement, l'installation de GNU/Linux ne pose en général pas de problèmes. Les pilotes pour les différents matériels sont intégrés à la distribution. Cependant, il se peut que certains matériels ne

---

15 [http://fr.wikipedia.org/wiki/Distribution\\_Linux](http://fr.wikipedia.org/wiki/Distribution_Linux)

16 <http://www.mandriva.com>

17 <http://www.ubuntu-fr.org>

soient pas supportés par GNU/Linux, soit parce que le constructeur n'a pas fourni les informations nécessaires à la communauté, soit parce que le matériel est trop récent par rapport à la version de la distribution que vous utilisez. Dans ces cas, il n'y a pas de solution générique, il faudra regarder au cas par cas pour chaque matériel. Pour certains matériels non reconnus à l'installation, il sera possible de les faire fonctionner, mais des opérations un peu complexes peuvent être nécessaires. Les matériels qui peuvent poser problèmes sont notamment certaines marques d'imprimantes (notamment Canon) ainsi que certains modèles de carte pour réseaux sans fil. Voir la section « Trouver de l'aide » de ce support pour plus d'informations.

## L'environnement Ubuntu GNU/Linux

---

L'environnement Ubuntu GNU/Linux, appelé GNOME, est entièrement graphique, et très simple d'utilisation. Un tour d'horizon de cet environnement est proposé dans le magazine joint à ce support, pages 9 à 17. Les applications qui intéresseront le plus les espaces multimédias sont sans doute : OpenOffice.org pour la bureautique, Mozilla Firefox pour la navigation sur Internet, et les différents logiciels de création multimédia The Gimp (dessin et retouche photo), Inkscape (dessin vectoriel), Blender (modélisation 3D), Kino et KDenlive (montage vidéo). Ces derniers devront être installés en supplément, ils ne sont pas directement fournis sur le CD-ROM Ubuntu.

## Administration de base

---

### ***Gestion des paquets: installation et mise à jour de logiciels***

Dans le monde de GNU/Linux, les logiciels sont distribués sous forme de *paquets*. Chaque paquet contient un logiciel ou un élément de logiciel : il existe donc des dépendances entre paquets. Les paquets sont regroupés dans différents *dépôts* qui sont en réalité des serveurs stockant ces paquets, auquel un poste GNU/Linux va se connecter pour récupérer les nouvelles versions des paquets ou de nouveaux paquets. Ce mécanisme de paquets a de nombreux avantages : toute la gestion de l'installation, de la mise à jour et de la suppression des logiciels est centralisée en un seul endroit, garantissant la cohérence du système.

Pour Ubuntu comme pour toutes les distributions, il existe plusieurs dépôts *officiels*, pour chaque version de la distribution. Dans ces dépôts, les paquets ont été conçus pour fonctionner avec votre version de la distribution. Il faut être attentif à utiliser des dépôts prévus pour la distribution Ubuntu et pour la version précise d'Ubuntu qui est installée sur le poste (utiliser des dépôts prévus pour d'autres versions ou pour d'autres distributions n'est vraiment pas recommandé, au risque de se retrouver avec un système cassé).

Les dépôts officiels contiennent des dizaines de milliers de paquets, ce qui représente des milliers de logiciels. Cependant, il arrive parfois que l'on souhaite installer des logiciels qui ne sont pas présents dans les dépôts officiels, ou bien des versions plus à jour que celles présentes dans les dépôts

officiels. Il existe pour cela plusieurs solutions :

- la plus simple est d'utiliser des dépôts non-officiels, comme par exemple Medibuntu<sup>18</sup> pour des éléments logiciels liés au multimédia qui ne peuvent être inclus directement dans Ubuntu pour des raisons juridiques. Il faut là aussi veiller à utiliser un dépôt prévu pour sa distribution et la version précise de la distribution installée. Bien que certains sites le proposent, utiliser des dépôts prévus pour Debian ou pour une version d'Ubuntu qui n'est pas celle installée n'est vraiment pas recommandé ;
- utiliser des logiciels qui ne sont pas sous forme de paquets, comme par exemple des versions plus à jour d'OpenOffice.org ou de Mozilla Firefox. Il suffit de télécharger le logiciel et de suivre la procédure d'installation. Malheureusement, installer des logiciels de cette manière fait sortir du principe des paquets, et casse la cohérence que ce principe offre. Cette solution peut être envisagée pour tester la nouvelle version d'un logiciel, mais n'est pas vraiment recommandée pour une utilisation généralisée ;
- compiler le logiciel à partir du code source et créer le paquet correspondant. Cette méthode nécessite quelques compétences techniques qui sortent du cadre de cette formation.

De manière générale, se limiter aux paquets disponibles dans les dépôts officiels est la meilleure façon de conserver un système cohérent et stable. Dès lors que l'on sort de ces paquets officiels, les ennuis peuvent commencer.

La méthode pour l'installation et la suppression de logiciels est exposée dans le magazine joint à ce support, pages 30 à 31.

Lorsque que de nouvelles versions de paquets seront disponibles, Ubuntu vous le notifiera par l'apparition d'une petite bulle textuelle sur le bureau. Vous pourrez alors mettre à jour l'ensemble des paquets en quelques clics.

Lors de la sortie d'une nouvelle version d'Ubuntu, vous pouvez conserver la version Ubuntu existante ou bien mettre à jour vers la nouvelle version, en suivant les procédures documentées sur Ubuntu-FR. Notez que toutes les versions d'Ubuntu sont supportées pendant dix huit mois, sauf les versions LTS qui sont supportées pendant 3 ans pour les applications de bureau. Vous n'êtes donc pas obligés de mettre à jour systématiquement vers la nouvelle version d'Ubuntu, sauf si vous souhaitez bénéficier de nouvelles fonctionnalités ou des nouvelles versions des différents logiciels.

## ***Gestion des utilisateurs***

Le système GNU/Linux est prévu pour fonctionner avec plusieurs utilisateurs, chacun ayant des droits différents. Lors de l'installation d'Ubuntu, un premier utilisateur est créé. Celui-ci a les droits d'administration sur l'ordinateur : il peut modifier la configuration, installer, mettre à jour et supprimer des paquets, etc. Dans le cadre de postes en libre service, il sera donc nécessaire de créer au moins un utilisateur supplémentaire, qui n'aura pas les droits d'administration. Voir pages 28-29 du magazine joint à ce support pour le

---

<sup>18</sup> <http://medibuntu.org/>

détail des manipulations.

À noter que GNU/Linux permet de mettre en place une authentification centralisée, ce qui permet à vos utilisateurs de retrouver leur compte et leurs données sur tous les postes de votre espace. Néanmoins, la mise en place d'un tel système sort du cadre de cette formation.

## **Gestion des imprimantes**

L'installation d'imprimante ne pose en général pas de problèmes, la procédure est détaillée pages 34-35 du magazine joint à ce support. Le seul problème qui peut se poser est celui des imprimantes non-supportées par GNU/Linux : il n'y a dans ce cas pas de solution.

## **Trouver de l'aide**

---

La communauté d'utilisateurs de GNU/Linux est très vaste, et la communauté d'utilisateurs francophones d'Ubuntu est très active. Le site central de cette communauté est [Ubuntu-Fr.org](http://Ubuntu-Fr.org)<sup>19</sup>. Il propose notamment un ensemble de documentations simples<sup>20</sup> en français, ainsi qu'un forum d'entraide<sup>21</sup>. Cette communauté est un excellent point d'entrée pour trouver de l'aide dans l'utilisation d'Ubuntu. Voir également pages 42 et 43 du magazine joint à ce support.

Une autre possibilité est de s'adresser aux membres du groupe local d'utilisateurs de GNU/Linux. Il en existe près de 100 en France<sup>22</sup>. Les animateurs de cette formation font partie de l'association Toulibre, un groupe d'utilisateurs basé à Toulouse. Vous pouvez faire appel à ces groupes d'utilisateurs, qui possèdent en général une liste de discussion par courrier électronique.

Toutefois, l'aide trouvée par Internet doit toujours être utilisée avec recul et précaution : il faut s'assurer que les manipulations s'appliquent bien à sa distribution et à la version de sa distribution. On trouve en effet de nombreux tutoriels anciens expliquant de manière compliquée comment réaliser une opération, alors que la procédure est devenue très simple dans les versions ultérieures de la distribution. De manière générale, il vaut mieux comprendre les manipulations qu'un tutoriel propose d'effectuer plutôt que de les réaliser en aveugle.

## **Besoins spécifiques à un espace multimédia**

---

Au delà de l'utilisation d'Ubuntu GNU/Linux sur les postes, les logiciels libres offrent d'autres possibilités. Grâce au logiciel Partimage<sup>23</sup>, vous pouvez sauvegarder et restaurer très simplement un poste complet.

---

19 <http://www.ubuntu-fr.org>

20 <http://doc.ubuntu-fr.org>

21 <http://forum.ubuntu.org>

22 <http://www.aful.org/gul/liste>

23 <http://www.partimage.org/Index.fr.html>

Vous pouvez également mettre en place un serveur GNU/Linux, de manière à centraliser les comptes utilisateurs et les données personnelles des usagers, afin qu'ils puissent les retrouver sur l'ensemble des postes.

Enfin, il existe des outils spécifiquement adaptés aux espaces publics d'accès à Internet, comme le logiciel libre EPNadmin<sup>24</sup>.

## **Promouvoir le Logiciel Libre dans un espace multimédia**

---

Le contenu de cette section est tirée de la fiche « Promouvoir le logiciel libre dans mon espace multimédia » réalisée par l'association APRIL pour le portail Cyber-base.org.

### ***Proposer des Logiciels Libres***

La meilleure manière de faire la promotion du logiciel libre dans les EPN c'est tout simplement de proposer des ateliers d'initiation en priorité avec des outils logiciels libres.

C'est fondamental, car si les logiciels libres sont moins utilisés c'est d'une part parce qu'ils ne sont pas connus (absence de publicité) et d'autre part parce que les usagers sont conditionnés par des outils propriétaires largement répandus.

Utiliser des logiciels libres dans les ateliers d'initiation permet aux participants d'acquérir une maîtrise qui leur permettra de faire au moins aussi bien qu'avec des logiciels propriétaires.

De plus, si votre animation s'appuie sur des logiciels libres, vous pourrez plus facilement la diffuser :

- Vos usagers pourront en toute légalité repartir avec un cédérom et retrouver leur environnement de travail dans un autre lieu ou sur leur machine personnelle (CD Live ou CD de logiciels libres pour Windows).
- D'autres animateurs d'EPN pourront mettre en place votre atelier sans se soucier de l'acquisition ou de la disponibilité des logiciels utilisés.

### ***Organiser des évènements***

Organiser dans l'EPN des évènements autour du logiciel libre est un bon moyen de faire connaître ces outils et votre espace.

#### **Organisation d'une séance découverte**

Un évènement particulièrement intéressant est l'organisation d'**une séance de découverte**.

L'un des freins principaux à l'adoption du logiciel libre vient de l'installation par défaut de systèmes d'exploitation propriétaires sur les ordinateurs vendus dans le commerce.

L'utilisateur souhaitant découvrir le logiciel libre se trouve alors confronté à une situation délicate : il a un ordinateur avec par exemple Microsoft Windows

---

<sup>24</sup> <http://epnadmin.net/>

installé et il ne sait pas s'il est seulement possible d'installer GNU/Linux. Et même s'il arrive à installer le système il n'est pas sûr de pouvoir le prendre en main correctement.

L'idée de base d'une séance de découverte est de proposer :

- une "install party"
- une ou plusieurs conférences

Le principe d'une "**install party**" est que ceux qui savent déjà, les "anciens", aident les "nouveaux" à installer un système d'exploitation libre. L'idée n'est pas d'installer à leur place, mais de les accompagner pendant l'installation en répondants à leurs questions.

Après l'install party, il peut-être utile de proposer deux ou trois courtes **conférences ou ateliers** autour du logiciel libre. Le premier atelier pouvant consister à accompagner leurs premiers pas sur leur tout nouveau système.

Dans le cadre de ces séances de découverte, il est intéressant de prendre contact avec un groupe local d'utilisateurs de logiciels libres. Ses adhérents pourront apporter leur aide pour l'animation de la séance.

Un partenariat régulier peut être mis en place pour que le groupe d'utilisateur intervienne comme expert auprès des usagers, en échange par exemple de la mise à disposition occasionnelle de l'espace numérique.

### **D'autres types d'évènements peuvent être organisés**

Par exemple :

- une "config party" pour faire de la configuration avancée de machines ;
- une "traduc party" pour, à plusieurs, traduire des logiciels libres ou de la documentation.

### ***Mettre en place un partenariat***

Pour l'accompagner dans ses actions, l'EPN a tout à gagner à mettre en place **un partenariat régulier avec la communauté du logiciel libre**, notamment avec les groupes locaux d'utilisateurs de logiciels libres. Ils sont la cheville ouvrière de cette communauté avec d'autres structures. Un tel partenariat permet notamment de compléter les compétences de l'animateur.

### **Un partenariat pour des animations basées sur le logiciel libre**

On peut par exemple envisager que le partenaire puisse prendre en charge l'animation de séances thématiques d'initiation ou de perfectionnement pour les usagers qui le souhaiteraient. En échange, l'EPN peut proposer l'utilisation occasionnelle de l'espace numérique.

Un tel partenariat peut être mis en place avec **les groupes d'utilisateurs de logiciels libres (« GULL »)**<sup>25</sup> qui sont des associations d'utilisateurs localisées géographiquement. Elles ont pour objectif de faire découvrir le logiciel libre et ses applications au grand public à travers des actions locales. Ces actions sont non seulement complémentaires aux activités de l'EPN, mais

---

<sup>25</sup> À Toulouse: Toulibre, <http://www.toulibre.org>

En France, voir la liste <http://www.aful.org/gul/liste>

en outre leur objectif est le plus souvent compatible avec la mission de l'EPN.

### **Un partenariat pour des animations complexes ou thématiques**

Pour les usagers avancés, les membres du GUL pourront proposer des activités permettant de montrer qu'il est possible et relativement facile de s'impliquer dans le logiciel libre, même sans connaissance technique. Par exemple, en participant à la traduction d'un logiciel ou en rédigeant des didacticiels pour de nouveaux utilisateurs.

Un partenariat plus thématique peut également être mis en place avec les CDDP/CRDP pour des animations à destinations des écoles ou des lycées.

### ***Proposer une actualité et des ressources***

Le monde du logiciel libre possède deux caractéristiques importantes pour l'utilisateur :

- évolution rapide des versions
- importante documentation en ligne

Si les experts savent immédiatement où trouver l'information pertinente, il est facile pour l'utilisateur néophyte de se perdre dans ce foisonnement d'informations.

### **Proposer une actualité**

L'EPN pourrait ainsi participer efficacement à la promotion du logiciel libre et remplir sa propre mission en fournissant à ses usagers de l'information structurée : signaler la sortie de la nouvelle version d'un logiciel, annoncer une manifestation, ...

Des sites proposent une telle actualité mais de manière exhaustive et à destination d'un public expert. L'EPN peut par exemple proposer une sélection adaptée en fonction des centres d'intérêt des usagers de l'EPN. Le GUL peuvent aider à établir cette sélection.

### **Proposer des ressources**

Le monde du logiciel libre propose de nombreuses ressources accessibles en ligne (souvent en français). Elles peuvent être utilisées, copiées et distribuées librement. De nombreux usagers l'ignorent car le rôle d'intermédiaire qui sélectionne et présente l'information est absent ou presque dans la communauté du logiciel libre. L'EPN peut tenir ce rôle en proposant des ressources aux usagers intéressés par un logiciel, une application ou une technologie en particulier : documentation en ligne ou papier, ouvrages imprimés, revues spécialisées, cédéroms, ...

Livres sur des logiciels libres :

- Ubuntu Efficace, par Lionel Dricot, Edition Eyrolles
- Débuter sous Linux avec Mandriva, par Sébastien Blondeel, Daniel Cartron et Juliette Risi, Edition Eyrolles
- OpenOffice.org 2.2 efficace, par Sophie Gautier, Christian Hardy, Frédéric Labbé et Michel Pinquier, Edition Eyrolles

- Utilisez Thunderbird 2.0, par Georges Silva, Vincent Meunier, Édition In Libro Veritas
- Gimp 2.4, Dimitri Robert, Édition Eyrolles

Magazines :

- Linux Pratique, chez Diamond Editions
- Linux Pratique Hors Série, chez Diamond Editions

Livres sur le Logiciel Libre en général et les sujets reliés :

- La bataille du Logiciel Libre, par Perline et Thierry Noisette, Éditions La Découverte
- Wikipédia, comprendre et participer, par Sébastien Blondeel, Édition Eyrolles
- Tribune Libre, ténors de l'informatique libre, Édition In Libro Veritas

L'EPN peut également proposer (légalement) un service de copie de logiciels libres sur cédérom ou clé USB pour que les utilisateurs puissent continuer à se former chez eux.